Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



février 2016 - n° 02/12

Infos rapides

En 2015, l'excédent agroalimentaire français s'élève à près de 9,4 milliards d'euros

In 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint presque 9,4 milliards d'euros, en progression de 267 millions d'euros par rapport à 2014. Après une baisse, sur un an, lors de deux premiers mois de l'année, l'excédent s'est ensuite redressé avant de reculer lors du dernier trimestre, malgré un rebond en décembre.

L'excédent des produits agricoles bruts diminue de 101 millions d'euros par rapport à 2014. La hausse des exportations céréalières ne suffit pas en effet à compenser l'augmentation des importations de fruits.

L'excédent des produits transformés augmente de 368 millions d'euros par rapport à 2014, sous l'impulsion des ventes de vins et alcools.

Sommaire

	Principales tendances du commerce extérieur Accroissement de l'excédent agroalimentaire français en 2015	page 2
	Produits agricoles bruts Des ventes exceptionnelles d'orges à la Chine	page 3
	Produits agricoles transformés En 2015, les exportations de boissons tirent la croissance	page 4
Sources e	et définitions	page 5
Pour en sa	avoir plus	page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : accroissement de l'excédent agroalimentaire français en 2015

Après une année 2014 qui avait vu **l'excédent des échanges agroalimentaires** français diminuer, ce dernier atteint, en 2015, près de 9,4 milliards d'euros, soit une progression de 267 millions d'euros par rapport à 2014.

Avec les pays tiers, l'excédent (6,5 milliards d'euros) progresse de 1,3 milliards d'euros par rapport à 2014. Les exportations ont en effet augmenté (+ 2,1 milliards d'euros et + 41 %) plus fortement que les importations (+ 0,8 milliards d'euros et + 5 %).

Les produits bruts, par la réduction de 0,3 milliards d'euros de leur solde déficitaire, et les produits transformés, par la croissance de 1 milliard d'euros de leur excédent, ont tous deux contribué à la hausse de l'excédent en direction des pays-tiers.

Malgré la contraction des exportations de blé tendre, la valeur des exportations céréalières vers les pays-tiers a progressé grâce au niveau exceptionnel des ventes d'orges à la Chine. En valeur, les ventes d'orges ont ainsi augmenté de 0,6 milliards d'euros.

Les expéditions de vins et champagne augmentent de 547 millions d'euros, notamment grâce aux ventes à destination des Etats-Unis et de la Chine.

Avec l'Union européenne, l'excédent (2,9 milliards d'euros) recule de 1 milliard d'euros par rapport à 2014. Les importations augmentent de 1 milliard d'euros, aussi bien pour les produits bruts (+ 0,5 milliards d'euros et + 8 %) que pour les produits transformés (+ 0,5 milliards d'euros et + 2 %). En ce qui concerne les exportations, ces dernières ne progressent que de 0,2 milliards d'euros pour les produits bruts (+ 2 %) et reculent de 0,2 milliards d'euros pour les produits transformés (- 1 %). Cette évolution est à mettre en parallèle des baisses enregistrées pour les ventes de viandes (plus particulièrement pour la viande de porc) et les produits laitiers et fromages.

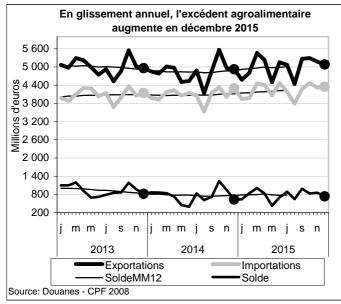
Les indicateurs

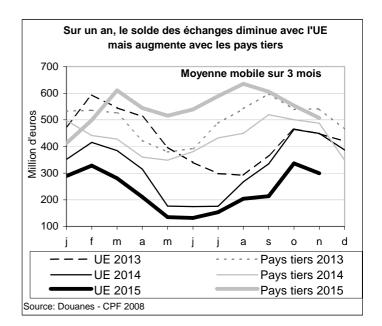
million d'euros

			Déc	embre			Cumuls 12 mois							
Produits CPF2	Importations Exportation			tations	So	lde	Import	tations	Expor	tations	Solde			
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015		
UE														
Produits bruts	645	624	859	848	214	224	6 290	6 811	10 129	10 285	3 840	3 474		
Produits transformés	2 303	2 363	2 347	2 327	44	-36	27 562	28 069	27 646	27 495	84	-574		
AGROALIMENTAIRE	2 948	2 987	3 206	3 175	258	188	33 851	34 880	37 775	37 780	3 924	2 900		
Pays tiers														
Produits bruts	529	542	400	477	-129	-64	5 698	6 206	4 599	5 372	-1 099	-834		
Produits transformés	819	821	1 318	1 431	500	610	9 343	9 617	15 621	16 921	6 278	7 304		
AGROALIMENTAIRE	1 347	1 363	1 719	1 909	371	546	15 041	15 823	20 221	22 293	5 179	6 470		
Monde														
Produits bruts	1 174	1 166	1 259	1 325	85	159	11 988	13 017	14 729	15 657	2 741	2 640		
Produits transformés	3 122	3 185	3 665	3 759	544	574	36 905	37 686	43 267	44 416	6 362	6 730		
AGROALIMENTAIRE	4 295	4 350	4 924	5 084	629	733	48 893	50 704	57 996	60 074	9 103	9 370		

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective





Produits agricoles bruts

Les faits marquants : des ventes exceptionnelles d'orges à la Chine

L'excédent des échanges des **produits agricoles bruts** s'élève à 2,6 milliards d'euros en 2015, en léger recul par rapport à 2014 (- 0,1 milliard d'euros). Ce recul concerne uniquement les échanges avec l'Union européenne (- 0,4 milliards d'euros) alors que l'excédent avec les pays tiers augmente (+ 0,3 milliards d'euros).

Les **exportations** (15,7 milliards d'euros) augmentent de 0,9 milliards d'euros (+ 6 %) par rapport à 2014, dont 0,4 milliards d'euros (+ 6 %) pour les céréales. Ce résultat est principalement imputable aux ventes d'orges qui augmentent de 0,5 milliards d'euros (+ 52%), sous l'effet de la hausse exceptionnelle des expéditions vers les pays tiers (Chine), aussi bien en quantité (+ 161 %) qu'en valeur (+ 187 %). De même, les exportations de maïs augmentent de 165 millions d'euros (+ 10 %) suite à la récolte record de 2014 (principalement écoulée en 2015). Les ventes de blé

régressent de 212 millions d'euros (- 6 %) du fait de la baisse des cours et de la diminution des quantités exportées (- 2 %). Celle-ci s'explique par la très forte contraction des ventes au Maroc et à l'Algérie, premiers débouchés des céréales françaises, en dépit d'un volume élevé d'exportations vers l'Egypte.

La hausse des exportations de légumes, + 0,1 milliards d'euros (+ 7 %), concerne la quasi-totalité des légumes, mais plus particulièrement la pomme de terre, les carottes et les navets. Les exportations de bovins vivants augmentent de 112 millions d'euros (+ 9 %), grâce aux expéditions vers les pays tiers (Turquie) alors que le débouché vers l'UE reste stable.

Les **importations** (13 milliards d'euros) augmentent de 1 milliard d'euros (+ 9 %) par rapport à 2014. En particulier, les achats de fruits progressent de 0,6 milliards d'euros et ceux de légumes de 0,3 milliards d'euros.

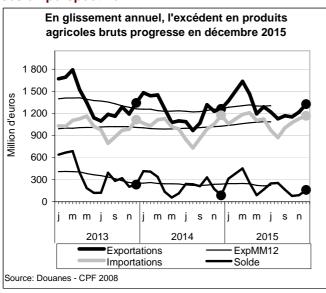
Les indicateurs

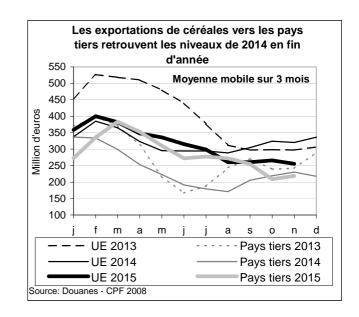
million d'euros

			Déce	mbre			Cumuls 12 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
PRODUITS BRUTS	1 174	1 166	1 259	1 325	85	159	11 988	13 017	14 729	15 657	2 741	2 640	
Agriculture et élevage	985	970	1 162	1 225	177	255	10 333	11 314	13 795	14 660	3 462	3 346	
Céréales, légum., oléagi.	150	125	604	617	454	492	1 732	1 719	7 836	8 327	6 105	6 608	
Céréales n. c. riz	46	44	503	521	457	477	<i>4</i> 83	437	6 744	7 167	6 260	6 730	
Oléoprotéagineux	104	81	100	96	-4	15	1 244	1 278	1 087	1 154	-156	-123	
Légumes, fleurs, plantes	254	259	204	242	-50	-17	2 778	3 000	2 061	2 223	-717	-777	
Légumes	195	211	181	218	-14	8	2 172	2 441	1 786	1 917	-386	-524	
Prod. cult. permanentes	518	533	163	174	-354	-359	5 255	5 995	1 818	1 870	-3 437	-4 125	
Fruits	346	372	136	147	-210	-225	3 274	3 849	1 471	1 536	-1 804	-2 313	
Café, cacao, thé	76	71	6	4	-71	-67	873	990	41	34	-832	-956	
Animaux vifs, œufs, miel	62	53	190	192	128	140	569	599	2 080	2 241	1 511	1 641	
Bovins	5	3	108	113	104	110	57	45	1 253	1 365	1 197	1 320	
Produits sylvicoles	20	23	35	35	16	12	248	258	411	434	163	177	
Pêche et aquaculture	169	173	62	66	-107	-107	1 407	1 446	523	563	-884	-883	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective





Produits agricoles transformés

Les faits marquants : en 2015, les exportations de boissons tirent la croissance

L'excédent des échanges **des produits transformés** atteint 6,7 milliards d'euros en 2015, en hausse de 0,4 milliards d'euros par rapport à 2014.

Les **exportations** augmentent de 1,15 milliards d'euros par rapport à 2014 (+ 3 %). Les ventes de boissons alcoolisées progressent sur un an (+ 1 milliard d'euros). Cette augmentation est répartie de manière assez équilibrée entre les ventes de vins et champagne et les autres alcools (avec respectivement + 528 millions d'euros et + 461 millions d'euros). Le contexte de repli de la demande mondiale a pesé lour-

dement sur les ventes de produits laitiers qui reculent de 478 millions d'euros en 2015 par rapport à 2014. Les **importations** progressent de 0,8 milliards d'euros (+ 2%) par rapport à 2014. Les achats de chocolat et confiseries croissent de 224 millions d'euros en 2015 dans un contexte de prix soutenus. Les importations d'huiles et tourteaux et les produits préparés de la pêche voient leurs importations progresser, en 2015, avec respectivement + 214 et + 165 millions d'euros par rapport à 2014. A l'inverse, les achats de produits laitiers diminuent de 343 millions d'euros en 2015 sous l'effet de la baisse des prix liée au marché mondial.

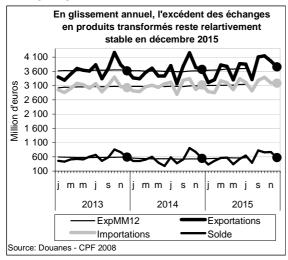
Les indicateurs

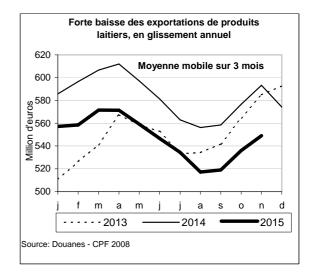
million d'euros

	Décembre							Cumuls 12 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde			
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015		
IAA, TABACS	3 122	3 185	3 665	3 759	544	574	36 905	37 686	43 267	44 416	6 362	6 730		
Viandes, prod. de l'abattage	468	437	435	431	-33	-6	5 686	5 454	4 548	4 521	-1 138	-932		
Viande bovine	110	100	85	91	-24	-10	1 320	1 259	895	915	-425	-344		
Viande porcine	72	57	67	64	-5	7	935	814	840	747	-95	-66		
Volaille	76	83	115	111	39	27	969	992	973	1 018	4	26		
Prod. préparés de la pêche	348	333	82	90	-266	-243	3 596	3 761	770	852	-2 827	-2 909		
Prod. à base de fruits & lég.	378	379	169	158	-208	-221	4 366	4 462	2 011	1 948	-2 354	-2 514		
Huiles, tourteaux, corps gras	274	297	88	96	-186	-201	3 411	3 572	1 110	1 163	-2 301	-2 409		
Tourteaux	132	144	17	24	-116	-120	1 655	1 708	174	170	-1 481	-1 538		
Produits laitiers, glaces	271	255	606	560	334	305	3 538	3 196	7 029	6 551	3 491	3 356		
Fromages	103	109	299	288	196	180	1 348	1 336	3 043	3 025	1 695	1 688		
Produits des céréales	128	139	199	216	71	77	1 554	1 609	2 675	2 663	1 121	1 053		
Biscuits, pâtisseries, pâtes	174	184	141	154	-33	-31	2 010	2 158	1 610	1 687	-399	-471		
Autres produits alimentaires	623	662	634	664	11	2	7 248	7 637	7 699	7 990	451	353		
Sucre	31	23	107	86	76	63	325	258	1 089	1 106	764	847		
Chocolat, confiserie	220	246	149	164	-71	-82	2 603	2 828	2 001	2 158	-602	-669		
Aliments pour animaux	74	84	167	187	94	103	830	934	2 034	2 232	1 204	1 298		
Boissons	245	263	1 124	1 184	879	921	3 032	3 179	13 485	14 562	10 453	11 384		
Vins, champagne	51	55	693	716	642	660	629	682	7 742	8 270	7 113	<i>7 5</i> 88		
Eaux de vie, alcools	81	98	250	286	169	188	1 088	1 106	3 4 85	3 946	2 398	2 840		
Tabacs	140	151	22	18	-119	-132	1 634	1 725	296	247	-1 338	-1 478		

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective





Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE: UE à 28

IAA: Industries agricoles et alimentaires. MM3: moyenne mobile sur trois mois. MM12: moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS Cedex 07 Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Thibaut Champagnol Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole http://www.agreste.agriculture.gouv.fr (dans la rubrique Conjoncture)